249 Hist Ecol Can N°1
57 11

LES FRÈRES

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

CONFÉRENCE PRONONCÉE A

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

LE 19 AVRIL 1877

Par M. P. J. JOLICŒUR

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
1877

E

LES FRÈRES

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

CONFÉRENCE PRONONCÉE A

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

LE 19 AVRIL 1877

Par M. P. J. JOLICŒUR

QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1877

É

« I
« qu'
« par
« n'e
« bou
« un
que
été é
siècl
ont
quel
san
celui
mor

LES FRÈRES

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES.

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'INSTITUT CANADIEN
DE QUÉBEC, LE 19 AVRIL 1877,

PAR M. P. J. JOLICŒUR.

« Il est à propos que le peuple soit guidé et non point « qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être. Il me « paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants ; ce « n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le « bourgeois. Le peuple ressemble à des bœufs à qui il faut « un aiguillon, un joug, et du foin. » Je me hâte de dire que ces ignobles paroles ne sont pas de moi. Elles ont été écrites par le coryphée de la philosophie au 18me siècle, par Voltaire, à qui les libres penseurs de France ont élevé une statue sur un des boulevards de Paris. Et quel moment ont-ils choisi pour glorifier le plat courtisan de Frédéric de Prusse, l'insulteur de Jeanne d'Arc ? celui où la France pleurait un million de ses enfants morts au champ d'honneur, et où elle était couverte de

ruines entassées par les armées prussiennes. Heureusement que la France religieuse et raisonnable, ne tardait pas à se laver de cet affront. Le 2 juin 1875, on élevait sur une des places publiques de Rouen, un monument à la mémoire d'un grand homme de bien, à un véritable ami du peuple—je veux parler du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle. La cérémonie fut splendide et imposante ; de tous côtés on se hâta de venir rendre hommage à ce bienfaiteur de l'humanité, qui ne pensait pas, lui, que le peuple n'était bon qu'à manger du foin, mais qui consacra quarante ans d'une vie pénible et laborieuse à donner aux enfants pauvres une éducation élémentaire et chrétienne. [1]

Je viens donc ce soir vous lire quelques pages sur la fondation de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, sur leur système d'enseignement, sur leur développement, sur leur influence et leur propagation.

Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims, le 30 avril 1651. Son père, Louis de La Salle, d'une famille ancienne et des plus distinguées, y remplissait avec honneur une fonction judiciaire. Sa mère, Nicole Moët de Brouillet, fuyait le monde et embellissait sa maison de tout le charme des vertus domestiques. Jean-Baptiste fut l'ainé de sept enfants—cinq garçons et deux filles. Trois des garçons entrèrent dans les ordres, et une des filles se fit religieuse. Dès son jeune âge, Jean-Baptiste se distingua par sa piété. Placé au collége de Reims pour y faire ses études, il conquit aussitôt l'affection de ses maîtres par sa docilité et son intelligence, tandis que sa bonté, sa complaisance, son humeur toujours égale lui gagnaient l'amitié de tous ses condisciples. Il pensait dès lors à entrer dans l'état ecclésiastique, et, suivant l'usage du temps, il fut tonsuré à onze ans. A dix-sept ans il était fait chanoine métropolitain. Pour se mettre à la hauteur de cette dignité, il poursuivit ses études avec ardeur et, après avoir terminé son cours de philoso-

1 Le monument fut construit au moyen d'une souscription publique dont le chiffre dépassa 110 mille francs. Toutes les parties du monde y contribuèrent ; Montréal et Québec envoyèrent leur quote-part. On estime à cent mille le nombre des personnes qui prirent part à la fête de l'inauguration. Quarante-deux nations y furent représentées par autant de bannières.—Le Canada y eut la sienne.

phie, il reçut le diplôme de maître-ès-arts. Afin de compléter son instruction, il crut devoir aller à Paris pour y subir à l'Université les épreuves du doctorat. Logé au séminaire de St. Sulpice, il y rencontra Fénélon; mais ces deux grands amis de l'éducation se connurent à peine. La mort successive de sa mère et de son père le força de revenir à Reims pour y veiller à ses affaires domestiques et à celles de ses frères et sœurs dont il était le tuteur. A son retour, il fit la connaissance de l'abbé Rolland, chanoine théologal de la cathédrale de Reims, et fondateur et directeur de la communauté de l'Enfant Jésus, espèce de séminaire où l'on formait des institutrices qui se destinaient à l'instruction des jeunes filles pauvres et orphelines. L'abbé Rolland, qui avait ses vues, initia son jeune ami à la régie de sa communauté. Plus d'une fois leurs entretiens roulèrent sur la corruption des classes pauvres, résultant de l'ignorance. De là apparaissait à leurs yeux le besoin d'écoles gratuites.

M. de La Salle fut ordonné prêtre le 9 avril 1678; il était âgé de 27 ans. Peu de temps après, arriva la mort de l'abbé Rolland. Il nomma son ami exécuteur testamentaire et le pria de prendre soin de la communauté de l'Enfant Jésus. Malgré ses répugnances, l'abbé de La Salle accepta la tâche, par respect pour la mémoire de l'abbé Rolland.

Il était entré en fonctions, quand une noble dame de Rouen, qui avait longtemps habité Reims où elle était née, et qui, après avoir passé sa jeunesse dans la dissipation, s'était convertie, résolut de consacrer à des œuvres charitables l'immense fortune que lui avait laissée son mari. Ayant entendu parler de la communauté de l'Enfant Jésus, elle voulut établir dans sa ville natale une maison semblable pour former des maîtres d'école pour les enfants pauvres. Elle chargea de cette mission un pieux laïque parvenu à l'âge mûr, M. Adrien Niel, qui avait déjà inauguré à Rouen des écoles gratuites pour les garçons. Il avait une lettre pour la supérieure de l'Enfant Jésus et une autre pour M. de La Salle. Après qu'ils eurent conféré ensemble, il fut décidé que M. Niel, avec un jeune homme qu'il avait amené avec lui, irait loger chez M. de La Salle. Ils s'occupèrent pendant quelque temps à discuter le projet et, après avoir consulté

le curé de St. Maurice de Reims, ils terminèrent leurs arrangements, et la première école gratuite fut ouverte le 15 avril 1679. Grâce à la générosité d'une autre dame, une seconde école fut fondée dans la paroisse de St. Jacques.

M. Niel était plein d'initiative et d'ardeur; mais il manquait de l'esprit de suite et d'ensemble indispensable à un chef d'établissement. Faute de direction, les maîtres se relâchaient; il n'y avait point de discipline parmi les écoliers. Le besoin de méthode et d'uniformité se faisait sentir; chaque maître procédait à sa manière, n'écoutant que son caprice et son génie particulier. Et c'était là le défaut général des écoles de France. Le clergé, les rois avaient fait de grands sacrifices pour répandre l'instruction primaire, mais sans beaucoup de succès. Il y avait plusieurs causes à cet état de choses. D'abord les ouvriers manquaient à la moisson et la qualité ne suppléait pas à la quantité.—Je lis dans une conférence donnée à Rouen par un avocat éminent, la veille de l'inauguration du monument de l'abbé de La Salle : «Parmi les maîtres se rencontraient fréquemment des fripiers, des gargotiers, des cabaretiers, des joueurs de marionnettes; et, dans un des quartiers de Paris, où le curé donnait pourtant à l'éducation un soin tout spécial, on n'avait pu trouver pour toutes les classes des maîtres qui sussent écrire.» Faut-il penser si cette classe était estimée. On les traitait de gens de petite condition, bornés d'esprit et de rudes manières. L'abbé de La Salle lui-même disait : «La seule pensée qu'il m'aurait fallu vivre avec eux, m'était insupportable. Aussi, le plus souvent on n'embrassait cet état que comme pis-aller, et on peut répéter ce que disait un ancien : 'un des châtiments que les dieux réservaient à ceux qu'ils poursuivaient de leur colère, c'était de les faire maîtres d'école.'»

Ces braves gens étaient organisés en confrérie ou corporation. On sait ce qu'étaient ces corporations dans l'ancienne France. De même qu'il y avait des corporations de menuisiers, de bouchers, de forgerons reconnues par arrêt de parlement, il y eut aussi la corporation des maîtres-d'école ou maîtres écrivains, comme ils s'appelaient, avec leurs priviléges et leurs prérogatives.

On ne savait pas alors ce que c'était que la pédagogie. Chaque élève avait un livre différent, le maître faisait lire ses écoliers isolément. Outre que cette méthode était extrêmement fatigante pour le maître, on peut s'imaginer le beau tapage que faisait la classe pendant que se donnait la leçon.

M. de La Salle, frappé de ce désordre, résolut d'y porter remède. Il réunit les maîtres et les logea dans une maison voisine de la sienne. Il s'appliqua à les former, à les pétrir, si je puis m'exprimer ainsi, dans le même moule. Il lui fallut refaire les livres d'enseignement, rédiger des alphabets, des catéchismes, des livres de méthode ; il lui fallut réformer l'écriture, qui était défectueuse et peu intelligible et la remplacer par une écriture rapide et facile à lire. Au milieu de ces occupations, il trouvait le temps de se faire recevoir docteur. Dans le même moment, une troisième école s'ouvrait à Reims, au grand contentement des mères de famille. Le maire et les échevins de la petite ville de Guise, ayant appris le succès des écoles de Reims, voulurent en établir une semblable dans leur ville.

Ce fut M. Niel qui fut chargé d'aller l'installer. Jusques là, M. de La Salle s'était contenté de recevoir ses disciples chez lui, à l'heure des repas et pour les exercices de piété qu'ils faisaient en commun. Afin de se rapprocher d'eux davantage, il les réunit dans sa propre maison. Mais le nouvel institut faillit prendre fin dès sa naissance. Par une inconstance inhérente à la nature humaine, plusieurs des maîtres se lassèrent de la vie d'obéissance et de retraite qu'ils menaient : d'autres, pleins de bonne volonté, mais manquant de talent, changèrent de position ; enfin quelques autres inquiets de l'avenir se disaient : « nous allons travailler toute notre vie, nous allons user notre santé et, quand la vieillesse viendra, incapables de rendre service, nous n'aurons pour perspective que la mendicité. M. de La Salle peut en parler à son aise ; il est riche et il ne sentira jamais le besoin. » Le nombre de ses disciples à Reims se trouva réduit à deux. Les autres maîtres étaient épars dans diverses localités. A l'aide de quelques vocations nouvelles, M. de La Salle put réunir douze disciples. Après une retraite de huit jours, il leur proposa de se réunir en communauté, de faire des vœux,

d'adopter des règles pour leur régie, de porter un costume uniforme. Après avoir bien réfléchi, on convint que les membres de la communauté feraient pour trois ans le vœu de pauvreté et d'obéissance : le costume fut celui que l'on voit encore aujourd'hui ; soutane de gros drap, manteau à amples manches, rabat blanc, chapeau à larges bords et relevé en triangle, gros souliers ; — la nourriture consistait en grosse viande, en pain grossier ; pas de volaille ni de mets délicats ; abstention presque absolue de vin. L'abbé de La Salle lui-même se soumit à la règle dans toute sa rigueur, quoique sa santé dût en souffrir ; il revêtit aussi le costume de l'ordre. Ils changèrent leurs noms de maîtres d'école, en celui de *Frères des écoles chrétiennes et gratuites.* [1]

Voici maintenant le partage de la journée des frères. Ils se lèvent à quatre heures et demie, font une lecture de piété à quatre heures et trois quarts, la prière et la méditation à cinq heures, assistent à la messe à six heures, se livrent à un travail de bureau à six heures et demie, déjeunent à sept heures et un quart, récitent le chapelet à sept heures et demie, font la classe à huit heures, l'étude du catéchisme à onze heures et demie, dînent à onze heures et trois quarts, et prennent un peu de récréation. — A une heure après midi prière et chapelet, à une heure et demie la classe, à cinq heures travail de bureau, à cinq heures et demie étude du catéchisme, à six heures lecture spirituelle, à six heures et demie méditation, à sept heures souper et récréation, à huit heures et demie prière du soir, à neuf heures le coucher, à neuf heures et un quart, on éteint les lumières.

On a vu que dès l'ouverture de ses écoles, l'abbé de La Salle avait introduit diverses réformes ; il s'occupa alors de compléter le système d'enseignement. A la méthode qui avait jusque là prévalu de donner la leçon aux écoliers l'un après l'autre, il substitua l'enseignement simultané, « une des plus belles découvertes de l'esprit humain, » suivant M. Droz. La classe était divisée en sections ; le maître donnait la leçon à tous les élèves d'une section à la fois, chacun suivait du regard

1. On les appelle quelquefois, même dans des documents publics, *frères de la doctrine chrétienne ;* mais leur vrai nom est comme suit : *frères des écoles chrétiennes et gratuites.*

et du doigt tous les mots de la leçon.[1] Un élève la prononce, les autres la répètent, le livre en main. Pendant ce temps, l'autre partie de la classe sous la surveillance de moniteurs choisis parmi les élèves les plus sages et les plus intelligents, répète la leçon. Chaque matière avait son heure réglée. Elle consistait dans la lecture des livres imprimés, des manuscrits, dans l'écriture, le calcul et le dessin, et une demi-heure de catéchisme tous les jours.

La communauté formée, les écoles organisées, M. de La Salle, dans le but de s'identifier davantage avec ses disciples et de leur inspirer la foi et la constance, prit une résolution qu'on peut regarder comme héroïque. Il vendit ses biens et en distribua le produit aux pauvres dans un temps fort opportun pour les malheureux, car une grande disette désolait alors la France. Tant qu'elle dura, il nourrit une partie de ses écoliers et leurs parents. Le sacrifice n'était pas assez grand, M. de La Salle, croyant que ses nouveaux devoirs n'étaient pas compatibles avec ses fonctions de chanoine, résigna son canonicat en faveur d'un ecclésiastique plein de talent et de mérite, mais d'une condition humble et pauvre. Cette dernière résolution lui attira bien des déboires et des désagréments. Sa famille lui fit des reproches amers, ses amis le blâmèrent, mais rien ne put le faire revenir sur sa détermination ; et voilà le fils de famille qui aurait pu parvenir aux honneurs et aux dignités et mener une vie douce et facile, réduit volontairement à la plus grande pauvreté ; voilà le chanoine de la cathédrale, le docteur en théologie enseignant la lecture à des enfants pauvres et déguenillés.

Les écoles gratuites se sentirent de suite de la nouvelle impulsion qui leur était donnée ; mais les pauvres frères durent dès l'abord s'armer de patience et d'humilité. Dès qu'ils sortirent sous leur nouveau costume, ils excitèrent la malignité et la moquerie ; on les montrait du doigt ; les enfants les poursuivaient en les outrageant.

1. Les principes et le secret de la méthode simultanée sont expliqués dans le livre intitulé : *La conduite des écoles chrétiennes*, composé par l'abbé de La Salle, revu par le frère Anaclet et perfectionné par le frère Philippe. " Il est aujourd'hui, dit un auteur, la loi la plus simple, la plus courte et la plus obéie qu'il y ait au monde."

M. de La Salle lui-même n'en fut pas exempt, et il fut plus d'une fois insulté par des gens qu'il avait nourris, lors de la disette. A tous ces outrages les frères n'opposaient que la douceur ; et bientôt les succès qu'ils obtinrent firent cesser tout esprit d'hostilité ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Une circonstance insignifiante réveilla la mauvaise humeur des gens. Les enfants de Reims, qui recevaient de mauvais exemples dans leur familles, étaient pour la plupart méchants et indociles; ils donnaient beaucoup de mal aux frères par leur grossiéreté et leurs espièglerie. On essaya de les gagner par la douceur, mais ce fut peine inutile. Force fut donc de recourir aux corrections. Les enfants exaspérés se plaignirent à leurs parents : ceux-ci vinrent injurier les frères et excitèrent leurs enfants à les imiter. Quand ces mauvais sujets rencontraient leurs anciens maîtres, il les poursuivaient en leur jetant de la boue et des pierres. Une autre cause de tribulation leur vint de la part des maîtres écrivains qui craignaient la concurrence Ils citèrent plusieurs fois M. de La Salle en justice sous prétexte que parmi ses enfants, il y en avait qui appartenaient à des parents à l'aise. A force de patience et de douceur, les frères finirent par triompher. Mais les tracasseries se succédaient venant de tous lieux ; les ressources manquaient aussi et souvent les frères se trouvèrent réduits à la disette, ne prenant de nourriture que tout juste ce qu'il en fallait pour ne pas mourir de faim. Cependant l'institut se propageait. Les curés des environs de Reims, témoins du bien que faisaient les nouvelles écoles, s'adressèrent au fondateur pour en établir dans leurs paroisses. Mais il se présentait une difficulté. En vertu d'une règle de l'ordre, on n'envoyait jamais un frère seul faire l'école dans une localité ; il fallait qu'ils fussent au moins deux. Or, les curés étaient trop pauvres pour payer deux maîtres, quelque modique que fût la subvention des frères. Ils choisirent alors quelques-uns des enfants de leur paroisse parmi les plus sages et les mieux disposés à s'instruire et les envoyèrent auprès de M. de La Salle, le priant de les former à sa méthode d'enseignement. C'était une charge nouvelle, car ces jeunes gens ne pouvaient point payer de pension et les curés avaient compté sur *Celui qui nourrit les oiseaux du*

ciel et sur la charité de M. de La Salle. Celui-ci trouva moyen d'en recevoir trente à qui on enseignait la lecture, l'écriture, le catéchisme et le plain-chant. Ces jeunes maîtres, revenus dans leurs villages, faisaient un bien immense. C'est bien là le premier modèle de nos écoles normales.

Mais le temps est venu pour M. de La Salle d'exercer son apostolat sur un plus vaste théâtre. Depuis longtemps, on le sollicitait d'aller établir ses écoles à Paris où une multitude d'enfants turbulents, dissipés, impies par imitation, croupissaient dans l'ignorance ; mais divers obstacles l'avaient arrêté jusques-là. En 1688 il se rendit enfin à la demande pressante du curé de St. Sulpice, et le 23 février, il partait accompagné de deux frères. Tous trois furent très bien accueillis et logés dans la maison des écoles. On leur confia tout de suite une école fréquentée par deux cents enfants. M. Compagnon, prêtre et grand chantre de l'église de St. Sulpice, en était le directeur. Tout était désordre et confusion dans cette école ; il n'y avait ni règle ni discipline ; la classe commençait tantôt à une heure tantôt à une autre ; les écoliers entraient et sortaient à leur guise et, attroupés dans la cour, plusieurs jouaient de l'argent. M. de La Salle s'aperçut bientôt qu'il avait une rude tâche à remplir. S'il eût eu le contrôle exclusif, il eût bientôt mis les choses en règle, grâce à son expérience et à sa méthode, mais il fallait compter avec M. Compagnon et ménager sa susceptibilité. Les frères prirent le parti de procéder avec beaucoup de prudence et de mesure et d'introduire leurs réformes petit à petit. Mais la classe était trop nombreuse et les frères ne pouvaient suffire à la besogne ; un d'eux même succomba d'épuisement et M. de La Salle fut obligé de prendre sa place dans la classe. A cette vue, le curé de St. Sulpice autorisa M. de La Salle à faire venir autant de frères qu'il serait nécessaire pour la bonne tenue de l'école, et il se décida à lui en remettre le contrôle exclusif. M. de La Salle appela deux frères à son aide et, libre désormais de toute entrave, il commença ses réformes. Il établit les choses sur le même pied qu'à Reims. La maison était ouverte et fermée à heure fixe, ce qui habitua les écoliers à la ponctualité ; tous les exercices, lecture, écriture, orthographe, calcul,

catéchisme se faisaient à heures fixes, et la population de Paris fut bientôt édifiée de la conduite modeste et recueillie de deux à trois cents enfants, auparavant tapageurs et espiègles, qui défilaient par les rues deux à deux, en se rendant à l'église sous la conduite des frères.

Une autre école s'établissait dans la rue du Bac. M. Compagnon ne voyait cependant pas de bon œil les nouvelles écoles. Il entreprit de les disperser et, à cet effet, il se fit le délateur des frères auprès du curé. Celui-ci se laissa séduire un instant et il était déterminé à donner congé à M. de La Salle. Heureusement que les rapports qu'on lui avait faits furent reconnus faux. Il rendit aux frères toute son estime. M. de La Salle croyait jouir désormais de la paix et de la tranquillité ; mais la confrérie des maîtres d'école jalouse de ses succès, commença à lui susciter mille tracasseries ; c'était un véritable système de persécutions. On le cita à plusieurs reprises devant les tribunaux ; on fit saisir les meubles des écoles ; on réussit à en faire fermer quelques unes, toujours sous le prétexte que leurs priviléges étaient méconnus, et qu'on admettait aux écoles gratuites des enfants qui avaient le moyen de payer. M. de La Salle réussit pendant quelque temps à calmer l'orage ; mais les persécutions se renouvelaient souvent, et il fallut toute l'autorité du curé pour les arrêter. Il promit aux maîtres d'école qu'aucun enfant ne serait admis aux écoles gratuites sans une permission écrite de sa main.

Vers 1690, M. de La Salle fut appelé à Reims pour les besoins de l'institut qu'il y avait laissé. Quoique malade, il partit à pied par une forte chaleur. C'était l'usage des frères de faire leurs voyages à pied ; ils s'en allaient avec quelques sous dans leurs poches, heureux quand sur la route ils trouvaient quelques personnes charitables pour leur donner asile. Les fatigues du voyage, les privations qu'il s'imposait avaient épuisé ses forces, et il arriva malade. Le repos, un régime un peu plus substantiel, les soins de ses disciples, le ramenèrent à la santé. Mais il trouva sa congrégation dans un bien triste état. Il avait laissé une communauté de cinquante membres divisée en trois classes ; elle avait disparu ; il avait laissé seize élèves, il n'en trouva plus que huit. La maison des maîtres de campagne n'existait plus Il

répara le désastre du mieux qu'il put, mit à la tête de sa communauté deux hommes capables, les frères Nicolas Wiart et Gabriel Drolin, et repartit pour Paris.

Il était à peine de retour qu'il tomba de nouveau gravement malade ; on désespéra longtemps de ses jours, et ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il revint à la vie.

Aussitôt que ses forces le lui permirent, il s'occupa de trouver aux environs de Paris une maison située dans un endroit salubre et où il pourrait envoyer ses frères malades. La santé des frères s'altérait rapidement. La mauvaise nourriture, le mauvais air, le travail excessif ruinait les corps les plus robustes ; dans l'espace de trente-un ans il avait perdu quarante-cinq disciples morts d'épuisement et presque tous n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans. Il trouva ce qu'il cherchait à Vaugirard. Ce n'était pas une maison de plaisance. Le lieu était salubre, mais la maison était délabrée et ouverte à tous les vents ; les meubles nécessaires ne s'y trouvaient même pas ; le lit consistait en une paillasse jetée sur deux planches ; on n'y faisait pas de cuisine ; la nourriture était apportée de la maison de Paris qui elle-même était tributaire de la cuisine de St. Sulpice. Il y établit un noviciat. Pendant les vacances, il y réunissait les frères et les confirmait dans leur vocation.

C'est alors qu'il songea à lier les membres de sa communauté par des vœux solennels. Il fit mander les plus anciens frères de chacune de ses maisons. Après une longue retraite, après avoir pesé la détermination pendant des mois entiers, les frères prononcèrent les vœux solennels de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Ce grand acte accompli, il mit par écrit la constitution et les règlements de l'ordre qui furent acceptés unanimement. C'est vers le même temps qu'il composa divers ouvrages dont il avait senti la nécessité. Voici la liste de ces ouvrages :

Les devoirs du chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir s'en acquitter.

Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.

Instructions et prières pour la sainte messe.

Conduite des écoles chrétiennes.

Les douze vertus d'un bon maître.

Il fonda une école du soir, et organisa les écoles dominicales. Chaque dimanche, l'après-midi, deux à trois cents jeunes ouvriers au-dessous de l'âge de 21 ans, recevaient une éducation appropriée à leur état ; les moins capables apprenaient à lire et à écrire ; aux autres on enseignait le dessin, les mathématiques, la géographie, la comptabilité et l'architecture. A tous l'on donnait l'instruction religieuse et des conseils sur les devoirs de leur état. On les détournait ainsi de la vie de dissipation et de libertinage à laquelle ils étaient exposés, et ils contractaient les habitudes de la vie chrétienne. Il rétablit en même temps le séminaire des maîtres de campagne. Le roi d'Angleterre, Jacques II, alors en exil en France, eut occasion de visiter les établissements de M. de La Salle, et il fut si satisfait de ce qu'il avait vu, qu'il confia aux frères l'éducation d'un certain nombre de jeunes irlandais qui l'avaient suivi dans sa mauvaise fortune.

Depuis longtemps, le Fondateur désirait envoyer deux de ses disciples à Rome, afin qu'ils pussent travailler sous les yeux du St. Père et obtenir de Sa Sainteté l'approbation de l'institut. Il avait toujours attendu après les ressources nécessaires : mais comme elles ne venaient pas, il se décida à confier ses disciples à la garde de Dieu et il les mit en route avec la somme de cent livres,—à peu près cent francs. Les deux frères firent le voyage en demandant l'aumône, réservant leur petit pécule pour leurs dépenses à Rome. L'un des deux envoyés ne resta à Rome que quelques mois et s'en revint. L'autre, le frère Gabriël Drolin persévéra pendant vingt-cinq ans et ne rentra en France qu'après avoir obtenu du Saint-Père l'approbation de l'Institut.

Enfin, on peut dire que les utiles fondations se multipliaient sous ses pas et cependant durant le cours des vingt-sept ans qu'il habita Paris, lui et ses frères, « martyrs de la patience chrétienne eurent à souffrir de la part de leurs compatriotes, à l'exception de la prison et de la torture, tout ce que les premiers chrétiens endurèrent de la part des payens.» (Ayma) Et ces persécutions ne venaient pas seulement de la part de la canaille, des ennemis de la religion, mais chose incroyable et par un malentendu déplorable, les coups les plus rudes lui furent portés par des personnes réputées pieuses et amies

du bien. Les choses allèrent si loin que décrété de prise de corps, l'abbé de La Salle fut obligé de s'enfuir de Paris et de laisser ignorer sa retraite. Il voyageait à pied visitant une à une les maisons de son ordre qu'il rencontrait sur son chemin, réformant les abus, réchauffant le zèle : c'est ainsi qu'il se rendit à Grenoble et fut reçu avec grande joie par ses disciples.

L'absence dura trois ans, et ce ne furent que les instances réitérées de ses frères qui le décidèrent à revenir à Paris. Son institut avait beaucoup souffert ; il fallut au fondateur quelque temps pour remettre les choses en ordre.

En 1715, la cherté de la vie à Paris força le fondateur à transférer son noviciat de Vaugirard à Rouen. Quelques années auparavant, il avait été heureux d'établir ses écoles dans la ville qui avait été pour ainsi dire le berceau des écoles chrétiennes. Comme je l'ai dit en commençant, c'est de Rouen que Mme. de Maillefer avait envoyé M. Niel pour établir des écoles gratuites à Reims. Les frères avaient en dehors de la ville une maison qu'on appelait la maison de Saint Yon. Là comme ailleurs ils eurent bien des déboires ; mais ils eurent aussi des protecteurs puissants dans la personne de Mgr. Colbert, archevêque de Rouen et fils du célèbre ministre de Louis XIV, et dans celle de M. de Pont Carré, premier président du parlement de Normandie. Le noviciat établi à Saint Yon réunissait tous les ans la plus grande partie des frères qui venaient s'y reposer de leurs fatigues et retremper leurs forces. A la demande d'un certain nombre de familles M. de La Salle adjoignit à son noviciat un pensionnat pour y élever les enfants qui, pour une cause ou pour une autre, avaient besoin de quitter pendant quelques temps le toit paternel et de vivre de la vie commune. D'autres plus pervers et plus insoumis étaient aussi confiés aux frères, par ordre du roi, par arrêt du parlement ou à la sollicitation de leurs parents. [1] Ces divers pensionnats étaient isolés et avaient leurs règles et leur régime particuliers. A propos de Saint Yon, il a été longtemps de mode, en France, parmi certaines gens,

1. C'est peut-être de là qu'est venue l'idée de *nos écoles de réforme et d'industrie.*

d'appeler les disciples de M. de La Salle *frères ignorantins*. De Saint Yon, les frères étaient souvent appelés frères Yontais ou Yontins ; de là les mauvais plaisants avaient corrompu le mot et l'avaient travesti en *ignorantins*. Qu'il me soit permis de citer un petit article du *Morning Chronicle* d'Halifax :

« Les ignorantins sont devenus effrayants de science, et il faut être effrayant d'ignorance pour appeler de tels maîtres *ignorantins*.»

Cependant M. de La Salle voyait arriver la vieillesse, et il s'apercevait que ses forces le trahissaient. La vie dure et austère qu'il avait menée, les macérations qu'il avait imposés à son corps, les fatigues et les tribulations qu'il avait endurées, l'avaient tellement affaibli, qu'il voyait clairement que ses jours étaient comptés. Il songea alors à décharger ses épaules du poids de ses devoirs de supérieur; à plusieurs reprises déjà il avait prié ses disciples de lui donner un successeur; mais ils n'avaient jamais voulu consentir. Cette fois il leur parla avec tant de force et de persuasion qu'il consentirent à choisir un nouveau supérieur. Le choix unanime tomba sur le frère Barthelémy, un des disciples les plus aimés de M. de La Salle. Ce dernier se plaça alors au dernier rang de la communauté, pratiquant l'obéissance dans ses plus minutieux détails. La maladie le cloua bientôt sur son lit et le 7 avril 1719, il expirait dans les bras du frère Barthelémy, à l'âge de soixante-huit ans, pour aller goûter le repos et la paix qu'il avait vainement cherchés pendant quarante ans. La nouvelle de sa mort se répandit promptement, et de tous côtés on disait : *le saint est mort, le saint est mort*. D'après l'opinion générale, ce fut en effet un saint. En 1840, la cour de Rome l'a qualifié de Vénérable ; en 1873 elle déclarait qu'il avait pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologales, cardinales et morales ; et plusieurs d'entre nous verront le jour où il sera placé sur les autels et invoqué comme patron de l'éducation. Ce jour-là sera célébré avec pompe dans toutes les écoles des frères, ce qui veut dire qu'il y aura des réjouissances dans les parties les plus reculées du monde.

A l'époque du décès du Vénérable de La Salle, l'institut comptait vingt-sept maisons, deux cent soixante-

quatorze frères et neuf mille huit cent quatre-vingt-cinq élèves. De ce moment les persécutions cessèrent presque entièrement et l'institut put se propager librement, grâce sans doute à la protection que du haut du ciel le saint fondateur continua d'accorder à son œuvre chéri. Il faut dire aussi que les frères trouvèrent de puissants amis parmi lesquels on peut nommer, outre M. de Pont-Carré, le célèbre D'Aguesseau, chancelier de France, MM. de Besons et du Tresson, archevêques de Rouen, et le cardinal Fleury.

En 1720, le frère Barthelémy était remplacé par le frère Timothée. De grandes choses s'accomplirent pendant le règne de ce dernier qui dura trente-et-un ans. D'abord en 1724, Louis XV approuva l'institut par des lettres patentes et dans la même année, le pape Benoit XIII lui donnait l'institution canonique, de sorte que désormais reconnus comme communauté avec son caractère propre et ses constitutions particulières par les autorités religieuses et civiles, les frères se trouvaient à l'abri de bien des tracasseries. Le frère Timothée qui à ses grandes qualités joignait une grande force de volonté et de persévérance, établit soixante-dix maisons de son ordre : Avignon, Valence, Nantes, Cherbourg, Orléans, Montpellier, Angers, etc., etc., recevaient les bienfaits de l'éducation chrétienne. Peu s'en fallut que dès lors notre pays en profitât aussi. En 1737, deux frères des écoles chrétiennes furent envoyés à Montréal pour acquérir les propriétés des frères Charon dont l'établissement venait d'être fermé ; mais le projet ne réussit pas. C'était un siècle trop tôt. J'emprunte ce fait au remarquable ouvrage de M. Chauveau, sur l'instruction publique au Canada.

A la suite du frère Timothée, le frère Claude gouverna l'institut pendant seize ans ; puis nous voyons le frère Florence, puis enfin en 1777 le frère Agathon, une des gloires de son ordre. « Les vingt ans de son gouvernement » dit M. Poujoulat, « sont mémorables par les progrès accomplis et par les lamentables événements de cette époque. Ancien professeur de mathématiques à l'école du port de Brest et d'hydrographie à l'ecole de Vannes, ancien directeur du pensionnat d'Angers, le frère Agathon possédait à la fois les hautes connais-

sances spéciales, une rare capacité d'administrateur, l'intelligence des intérêts spirituels et des besoins de la vie religieuse, et, ce qui passe avant tout, de grandes vertus. Dès la tenue du premier chapitre général, il fit accepter d'importantes mesures, prescrivit l'établissement d'une école de maîtres à Melun, et prépara des règlements destinés à fortifier les noviciats. Les circulaires du frère Agathon ont gardé leur autorité dans l'institut des frères tant elles s'inspirent de la règle à laquelle ces lettres servent de commentaire et parfois de supplément.- *L'explication des douze vertus d'un bon maître*, le *traité d'arithmétique*, un *abrégé de grammaire* recommandent sa mémoire Il avait entrepris ur e vie du vénérable abbé de La Salle, pour laquelle lui manquèrent le temps et le repos.» Sous ce frère le siége de la congrégation fut transféré de nouveau à Paris, puis quelque temps après à Mélun.

Mais les mauvais jours allaient venir. La révolution avait envahi la France ; toutes les institutions religieuses disparaissaient les unes après les autres. Les frères seuls continuaient à résister à l'orage, appuyés de la protection des classes populaires, mais enfin leur tour devait venir. Un décret du 18 août 1792, supprima les corporations religieuses et les corporations laïques telles que celles des écoles chrétiennes : « Attendu,» disaient les considérants, « qu'un état vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, non pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie.»

Les frères durent donc se disperser. Plusieurs périrent sur l'échafaud, d'autres subirent une longue détention. De ce nombre furent le frère Florence et le frère Agathon. Après une détention de dix-huit mois le frère Agathon put quitter Paris et aller se réfugier à Tours où il termina ses jours en 1797, assisté par deux anciens frères et consolé par les secours de la religion reçus en secret.

Un petit incident fait voir en quelle estime les frères étaient tenus par les familles. Sur la dénonciation d'un prêtre schismatique, les frères de Laon furent emprisonnés; mais les mères de famille se soulevèrent, et elles firent tant et si bien que les frères furent relâchés immédiatement. Leur sortie fut l'occasion d'une ovation ; on jetait des fleurs sur leur passage, les enfants battaient

des mains ; le tout se termina par un banquet qui réunit dans la cour de l'école maîtres et écoliers.

Les autres frères restèrent fidèles à leur mission. Sous des costumes et des noms civils, ils continuèrent à instruire les enfants pauvres et lorsque dans un village une école se faisait remarquer par la bonne tenue des élèves et leur degré d'instruction, on pouvait dire sans crainte de se tromper qu'un ancien frère avait passé par là.

Ici finit ce qu'on pourrait appeler la première époque de l'histoire des frères des écoles chrétiennes. Il y a un intermède de dix ans, intermède de crimes, de ruines et de ténèbres.

Nous sommes en 1802, sous la main ferme et puissante de Napoléon, la France sortait du chaos et l'ordre commençait à renaître. Pour rétablir la société sur des assises solides, le premier consul, avec son regard d'aigle, comprit que l'éducation basée sur la religion serait son plus puissant auxiliaire. Dès le 1er mai, une loi consulaire, permit aux anciens frères de reprendre leurs fonctions. Napoléon connaissait les frères et il les estimait, car il savait que « le peuple français serait redevable à leurs soins de la régénération de ses mœurs et de la foi de ses pères. »

Ce fut à Lyon que les débris de cette congrégation commencèrent à se réunir. On avait remarqué dans un des faubourgs de la ville une école dirigée par un vieillard. La parfaite tenue et les réponses de ses élèves dans les catéchismes révélèrent au grand vicaire l'ancienne profession de ce maître d'école ; c'était le frère François de Jésus, ancien maître des novices. On l'engagea à chercher quelques-uns de ses frères pour réorganiser une communauté. Il écrivit donc au seul qu'il connaissait, le frère Pigménion, qui remplissait les fonctions d'instituteur à Condrieux. Mais à peine ces deux frères furent-ils réunis, que la mort enlevait le frère François de Jésus, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Le frère Pigménion ouvrit néanmoins l'école le 3 mai 1802 ; les élèves furent nombreux et trois postulants se présentèrent.

Dans le même temps, une école s'ouvrait à Paris grâce aux dons généreux de Mme. de Chamillard, marquise de Trans. Le frère Gerbaud se chargea de la direction de cette école. Puis d'autres écoles s'ouvraient

à Saint Germain en Laye, à Toulouse, à Valence, à Soissons, à Reims. Mais toutes ces écoles n'avaient aucun lien entre elles ; c'étaient comme autant de tronçons épars. Comme on l'a vu les maisons de cet ordre avaient été abolies en France ; mais il en était resté en Italie. Pendant l'emprisonnement du frère Agathon le directeur de la maison de St. Sauveur, à Rome, le frère Frumence, avait été nommé vicaire-général. Par l'entremise du cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle de l'empereur, il revint à Lyon avec trois de ses frères, et réorganisa l'institut. La tâche lui fut facilitée par M. de Fourcroy directeur général de l'instruction publique. Il chargea les préfets de prendre des renseignements sur les anciens frères qui dirigeaient des écoles. De son côté le cardinal Fesch leur adressa une circulaire : « On demande des frères dans plusieurs villes, » leur disait-il, « on leur offre tout ce qui est nécessaire, et quelquefois leurs anciennes maisons. La peine du cher frère Frumence votre supérieur est de n'avoir pas assez de sujets pour répondre au vœux de tant de personnes zélées pour la religion. La moisson est abondante et les ouvriers en petit nombre. Je vous invite, mon cher frère, et vous conjure, par le zèle qui vous anime pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et votre propre devoir, de vous rendre le plus tôt possible à Lyon, auprès du frère Frumence pour être employé selon votre pieux institut. Vous me donnerez par là une sensible satisfaction que je n'oublierai jamais. Désirant protéger toujours plus efficacement votre congrégation et la propager, et pouvant vous assurer des intentions de Sa Majesté Impériale et Royale à votre égard, je vous salue cordialement. »

Napoléon s'intéressait réellement à la réorganisation des écoles chrétiennes et il les défendait contre les préjugés. « On prétend, » disait il dans une séance du conseil d'Etat le 21 mars 1806, « on prétend que les écoles primaires tenues par les frères pourraient introduire dans l'université un esprit dangereux ; on propose de les laisser en dehors de la juridiction. Je ne conçois pas l'espèce de fanatisme dont quelques [illegible] sont animées contre les frères ; partout on me demande leur rétablissement : ce cri démontre assez leur utilité. La moindre chose qui puisse être demandée par les catho-

liques, c'est sans doute l'égalité, et trente millions d'hommes méritent autant de considération que trois millions. »

Lors de l'organisation de l'université, on rendit aux frères leur existence légale et on les reconnut comme corps enseignant avec leur constitution particulière et leurs lois propres. Grâce à ces puissantes influences, les maisons des frères renaissaient de toutes parts et en 1805 on comptait déjà vingt communautés.

Le 8 septembre 1810, le frère Gerbaud, dont j'ai mentionné le nom plus haut à propos du rétablissement des écoles de Paris, était élu supérieur-général, en remplacement du frère Frumence décédé dans le cours de l'année. L'influence des frères augmentait et, comme ils avaient de fréquents rapports administratifs avec le gouvernement, M. Decazes, ministre de l'intérieur et grand maître de l'Université, proposa au frère Gerbaud de transférer de nouveau le siége de la communauté à Paris. Le conseil municipal avait acquis pour cette fin une grande maison dans le faubourg St. Martin. Les frères en prirent possession en 1821 et l'appelèrent « Maison de l'Enfant Jésus. » C'est vers cette époque qu'ils rencontrèrent quelques difficultés principalement au sujet de la conscription. Pendant tout le temps du règne de Napoléon, les frères avaient été exempts du service militaire ; sous la restauration, bien disposée d'ailleurs pour les corporations religieuses, mais cedant aux exigences du corps universitaire, on leur imposa certaines restrictions. La question fut portée à la tribune de la chambre des députés. Les frères d'un côté eurent pour défenseurs MM. de MacCarty, de Villèle et de Bonald et eurent pour adversaire M. Royer Collard. La chambre décida contre les frères et ils furent contraints de souscrire le même engagement que les élèves de l'école normale et les autres membres de l'instruction publique.

Le frère Gerbaud mourut en 1822 et fut remplacé par le frère Guillaume de Jésus, vieillard de 75 ans qui avait eu pour précepteur un contemporain et disciple du vénérable de La Salle ; c'était un trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle génération. Le 2 septembre 1830 le frère Anaclet était élu supérieur-général. La restau-

ration venait de faire place à la royauté de juillet. Ce fut un temps difficile pour les frères ; le parti libéral avait déclaré la guerre aux corporations religieuses et les frères ne furent pas épargnés. La mauvaise presse, la caricature et la chanson se donnèrent la main pour les attaquer. Les subventions furent retirées à plus de quarante maisons dont onze furent fermées ; par une ordonnance de 1831 leur qualité de membres d'une corporation religieuse ne leur donna plus aucun droit, quant à la conscription. Cependant ils continuaient leurs bonnes œuvres ; ils ouvrirent des écoles du soir pour les adultes réunissant près de huit cents ouvriers. M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, encouragea l'œuvre et fit voter un crédit annuel de huit mille quatre cents francs pour augmenter le nombre des écoles du soir. Au frère Anaclet on doit aussi la publication d'ouvrages classiques pour les écoles. Sous son administration, eut lieu une fondation qui nous intéresse particulièrement. Le 10 octobre 1837, quatre frères des écoles chrétiennes s'embarquaient au Havre, à bord du paquebot *Louis Philippe*, en route pour le Canada : c'étaient les frères Aidant, directeur, les frères Adelbertus, Rombaud et Euverte. Le 3 novembre ils mettaient le pied à Montréal et recevaient l'hospitalité du séminaire de St. Sulpice. C'est à la demande de cette communauté, qu'à cent ans de distance, les frères venaient pour la deuxième fois dans cette ville. Après une annonce du curé au prône, deux cents enfants étaient dès lors admis aux écoles qui furent inaugurées le 22 janvier 1838, par une messe solennelle, à laquelle assistait Monseigneur Bourget, alors coadjuteur de Montréal. Une collecte abondante fut faite pour fournir aux enfants pauvres les livres et autres objets nécessaires. D'abord installés dans la rue St. François-Xavier, ils transportèrent ensuite leur établissement dans un magnifique édifice, que le séminaire, aide de souscriptions publiques, construisit dans le quartier St. Laurent, sur l'emplacement de Près-de-ville, où on voyait l'ancienne maison de Paul Lemoyne, sieur de Maricourt. Les classes des frères devinrent tellement peuplées qu'en peu d'années on fut obligé de leur adjoindre de nouveaux compagnons et à l'aide de quelques postulants recrutés sur place ils étaient bientôt au nombre de vingt-cinq faisant l'école à dix-huit cents enfants.

En 1843, Québec recevait à son tour les disciples de M. de La Salle ; en 1844, ils s'établissaient à Trois-Rivières. Les frères de Montréal parlent avec intérêt de trois visites mémorables qu'ils reçurent. En 1840, c'était Lord Sydenham, gouverneur général qui, après avoir tout examiné, n'eut que des louanges à faire. L'année suivante, les évêques de la Province, accompagnés de Mgr. de Forbin Janson, évêque de Nancy, y apportaient leurs félicitations et leurs bénédictions. Enfin en 1869, Sir John Young, depuis Lord Lisgar, leur rendit hommage et, leur parlant d'une bonne éducation chrétienne comme du plus sûr moyen de servir l'Etat et d'être utile aux hommes, loua l'œuvre des frères comme le type de cette bonne éducation. Un journal rapporte que Son Excellence désira que les frères lui fussent présentés individuellement et qu'il leur serra cordialement la main à tous, principalement au frère Adelbertus venu au Canada avec les premiers frères, et qu'on voit encore aujourd'hui dans la communauté.

Mais retournons au siége de l'institut à Paris. Après une administration de courte durée mais féconde en bons résultats, le frère Anaclet terminait sa carrière. M. Guizot lui avait offert la croix de la légion d'honneur, mais il ne put triompher de sa modestie.

Le 21 Novembre 1838, le chapitre général élisait le frère Philippe, probablement le plus illustre des enfants de M. de La Salle, tant par la durée de son administration, que par les grandes œuvres qui se sont accomplies sous son règne, par les qualités qu'il mit au service de l'institut, par les événements auxquels il se trouva mêlé et par l'extension que prit son ordre. Il était né le 1er novembre 1792, au hameau de Chaturage, commune de St. Pal, dans la Haute Loire. Son Père Pierre Bransiet et sa mère Marie Anne Varagnat étaient de fervents chrétiens. Mathieu Bransiet reçut sa première éducation d'un ancien frère. A dix-sept ans il entrait au noviciat de Lyon, d'abord sous le nom de frère Boniface qu'il changea plus tard en celui de frère Philippe. Sa grande aptitude pour les mathématiques, le fit nommer professeur de cabotage à Auray. Il réussit très bien dans son enseignement et publia même un petit ouvrage sur la matière. De là, il passait quelque temps à Béthel, puis

à Soissons ; il se rendait ensuite à Reims, berceau de l'institut où il prononça ses vœux en 1817. Là il eut à soutenir une lutte assez vive pour défendre la méthode *simultanée*, inventée par M. de La Salle et suivie par les Frères, contre l'enseignement mutuel ou à la Lancastre, favorisée par le parti libéral. L'expérience et le bon sens public ont fait justice de cette nouvelle méthode qui a fini comme tout finit en France, par la chanson. Il y a près de quarante ans on en a fait l'essai au petit Séminaire de Québec, dans la classe élémentaire qu'on appelait alors la *trente-sixième* ; mais malgré le zèle du bon M. Baillairgé, elle n'a pu réussir.

Après avoir exercé la charge de directeur à Metz, le frère Philippe qui avait toute la confiance du frère Guillaume de Jésus, fut appelé à Paris en qualité de directeur de la communauté Saint Nicolas-des-Champs, et visiteur d'un certain nombre de maisons dans Paris et aux environs. C'était un poste important et qui demandait beaucoup de vigilance, de prudence et de fermeté, mais le supérieur était sûr que celui qu'on appelait « le jeune vieillard » réunissait ces qualités au plus haut dégré.

Depuis l'élection du frère Anaclet comme supérieur-général, le frère Philippe avait été l'un des quatre assistants. Adjoint en 1834 à un comité général chargé de réviser et de refondre le programme de l'enseignement, il en fut un des membres les plus actifs et les plus assidus. Il s'agissait de tenir tête à la concurrence qui leur était imposée par une loi de 1833. Le comité consacra trente-deux séances à l'étude de la question. On ajouta aux matières déjà enseignées, le dessin linéaire, l'histoire et la géographie. Le frère Philippe reprit le travail commencé par le frère Anaclet et composa plusieurs ouvrages classiques embrassant toutes les parties de l'enseignement primaire. Ces livres sont de parfaits modèles dans le genre, et ils ont été reconnus comme tels par les juges les plus compétents et ont été même adoptés de préférence à d'autres ouvrages par des professeurs laïques. Ce mouvement eut pour résultat de mettre les élèves des frères en état de soutenir une glorieuse concurrence. La ville de Paris avait créé des bourses qu'elle met tous les ans au concours de toutes les écoles

qui sont au nombre de 68 pour les laïques et 54 pour les frères. D'après les statistiques publiées de 1848 à 1871, période de vingt trois ans, sur 975 bourses, les enfants des frères en ont obtenu 802 et les laïques 173. Au concours de Bordeaux en 1868, les élèves des frères ont obtenu 47 prix sur 49. En 1872, ils en ont obtenu 10 sur 11.

Les petits noviciats et les pensionnats furent l'objet de l'attention du frère Philippe. Le petit noviciat est une espèce de petit séminaire préparant les vocations pour le noviciat ; il est composé d'enfants de douze à seize ans. Le pensionnat tient le milieu entre l'école primaire et l'école secondaire ; c'est là qu'on achève de développer certaines aptitudes. On y enseigne aux élèves suivant la carrière à laquelle ils se destinent : l'histoire, la géographie, la littérature, le style, la tenue des livres, la comptabilité, la géométrie, l'architecture, l'histoire naturelle, l'hydrographie, les langues vivantes. En 1875, le nombre des pensionnats était de 46 fréquentés par plus de onze mille élèves.

Chaque fois qu'il s'agit de trouver des hommes de dévouement et capables de compâtir aux souffrances humaines, on songe aux frères. C'est ainsi que de 1841 à 1848 on leur confia la discipline d'un certain nombre de prisons et que, sous l'influence de la mansuétude chrétienne de ces nouveaux gardiens, des centaines de détenus entrés coupables dans les prisons en sortirent réformés et meilleurs. Mais à la suite de la révolution de février, des malentendus forcèrent le frère Philippe à demander que ses frères fussent déchargés du soin des prisons.

Les frères ont multiplié les fondations qui ont en vue l'amelioration intellectuelle et morale des classes ouvrières ; c'est ainsi qu'ils ont fondé les écoles du soir, les écoles dominicales, les écoles commerciales, les patronages, les cercles pour faire persévérer leurs élèves dans le bien et les empêcher de se livrer à la dissipation. Celle des institutions qui leur fait le plus d'honneur et qui produit le plus de bien, c'est l'œuvre de St. Nicolas, fondée d'abord par M. l'abbé de Bervanger, aidé du concours du comte de Noailles et dont les frères entreprirent la direction en 1859. Elle prend sous sa protection les enfants pauvres au sortir de l'école, leur enseigne un

métier et les met en mesure de gagner, à la fin de leur apprentissage six, sept et même huit francs par jour. Toutes ces institutions se sont développées sous la bienfaisante et active surveillance du frère Philippe.

Les suites de notre récit nous conduisent à l'année 1870–1871, date néfaste dans les annales de la France. Au milieu des désastres qui accompagnèrent cette funeste guerre, les frères ne demeurèrent pas étrangers au malheur de la patrie. Dès que l'ennemi eut envahi le sol français, on les vit sur tous les champs de bataille, recueillant les blessés, consolant les mourants, ensevelissant les morts, soignant les malades et bravant pour cela le froid, la faim, la fatigue et même la mort. J'aimerais à vous peindre le sublime dévouement de ces brancardiers, qui ont conquis l'admiration du monde entier, mais les bornes de cette conférence ne le permettent pas. D'ailleurs, si vous aimez les patriotiques émotions, lisez le livre de M. D'Arsac : *Les frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de* 1870-1871.

Les frères endurèrent toutes les misères du siége de Paris et subirent toutes les horreurs de la commune. Le frère Philippe fut obligé de se réfugier en province, car, d'après de sinistres rapports, on en voulait à sa vie. Parmi les autres frères, les uns purent s'enfuir, les autres furent emprissonnés à Mazas, et sans la prompte irruption des troupes de Versailles, ils auraient été massacres impitoyablement, mais les soldats arrivèrent triomphants : « *Frères ! chers frères !* » s'écriaient-ils, « vous êtes délivrés ! la barricade de la Croix-Rouge vient d'être enlevée. »

Dans plus d'un endroit et spécialement à Paris, il y avait eu, par suite de la guerre, bien des dérangements dans les maisons des frères ; il fallut quelque temps pour remettre tout en ordre.

Le 22 octobre 1873, le frère Philippe malgré son grand âge, (il avait alors 81 ans), partait pour Rome. Il en était à son cinquième voyage à la Ville Eternelle. Le Saint Père a une grande estime pour l'institut des frères et quand il voyait le frère Philippe, il le comblait d'attention et de bienveillance. Un jour le supérieur-général des frères était admis devant Pie IX. « Voici, » dit le Pape, « voici le frère Philippe, dont le nom est connu

dans tout l'univers. »—« Très-Saint Père, il va l'être maintenant à Madagascar, » répondit-il en souriant ; « Nous faisons maintenant des établissements à Madagascar. » —C'est dans ce voyage que le frère Philippe eut la joie d'entendre proclamer l'héroïcité des vertus du vénérable de La Salle, car la canonisation du fondateur des écoles chrétiennes avait été sa préoccupation constante.

Le frère Philippe avait fait son voyage de Rome sans fatigue ; il était revenu frais et dispos, et vaquait à ses occupations avec son activité ordinaire ; rien ne faisait donc pressentir sa fin prochaine. Néanmoins le 30 décembre sur le soir, il se sentit mal à l'aise ; le lendemain, le frisson le saisit. Le 1er janvier, après avoir assisté aux exercises du matin et avoir reçu les souhaits de la nouvelle année, il dut gagner sa cellule et se mettre au lit ; enfin le 8, il s'éteignait doucement, après avoir reçu la bénédiction apostolique que le Pape lui avait envoyée dans la journée. « La mort du frère Philippe produisit une impression profonde, » dit un historien, « il semble que de tels hommes voués au bien devraient durer toujours. On s'étonne qu'ils disparaissent, on sent qu'un grand vide se fait. »

Les funérailles furent une grande manifestation publique ; le cortège recruté dans tous les rangs de la société et où se faisaient remarquer les personnages les plus importants de l'église et de l'état, ne comptait pas moins de quarante mille personnes. Dès le mois de février, Pie IX, témoigna aux frères, par un Bref qu'il leur adressa, toute la douleur qu'il ressentait de cette perte.

Une des ambitions du frère Philippe en prenant le gouvernement de sa communauté avait été la diffusion de son ordre. Quelque temps avant sa mort, il avait eu la consolation de donner l'habit à cinquante-quatre postulants. Quand il fut placé à la tête de l'institut, les frères étaient au nombre de deux mille trois cents, et leurs élèves au nombre de cent quarante-trois mille ; à sa mort il y avait dix mille frères et près de quatre cent mille enfants. Voici un extrait véridique des statistiques de la fin de 1876 :

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes compte

1250 Etablissements, 12,800 Frères, 400,000 élèves. En Canada ; 271 Frères, 28 Maisons, 12,240 Elèves. Dans le reste de l'Amérique, 59 Etablissements, 651 Frères, 26,754 élèves. Tous les Etablissements d'Amérique tirent leur origine de celui qui a été fondé à Montréal en 1837, par quatre frères venus de France, dont l'un, le frère Adelbertus est encore dans ce pays, et n'a cessé de travailler au développement de l'instruction, soit en se dévouant dans les classes, soit en publiant d'utiles ouvrages d'enseignement.

Le frère Philippe était d'une prodigieuse activité. Il avait visité, à peu d'exceptions près, toutes les maisons de son ordre en France et il avait aplani bien des petites difficultés. Aussi était-il connu, respecté et aimé partout. Un jour qu'il devait faire un voyage assez long en chemin de fer, il avait modestement pris place dans un char de 3e classe. Un des directeurs l'aperçut, « Voyez donc,» dit-il, « le bon frère Philippe dans les chars de 3e classe. » De suite on va le chercher et il fallut lui faire violence pour le faire entrer dans le char de l'administration. La compagnie décida sur le champ que désormais le frère Philippe aurait son passage en première classe sur toute les lignes. La même faveur fut accordée à la Supérieure des Sœurs de Saint Vincent-de-Paul et au supérieur-général des Lazaristes.

Qu'il me soit permis maintenant de vous faire visiter la maison mère des frères à Paris et de vous faire voir ce qu'on appelle le régime ou l'administration de la communauté. J'emprunte cette description à un magnifique travail de M. Poujoulat sur la vie du frère Philippe. Cet excellent livre est dans notre bibliothèque, et j'en conseille la lecture à mes amis.

« Dès les premiers pas que l'on fait, » dit-il, « après avoir franchi le seuil de la maison, on sent qu'une règle y préside : ce sont des frères qui remplissent l'emploi de concierge ; on en trouve pour tous les services ; chacun est à son affaire : on parle peu, on agit. La première cour offre un certain mouvement que nous appellerons temporel, et qui représente les relations nécessaires avec le dehors, relations qui rayonnent avec le monde entier : c'est le travail de la procure. La seconde cour, beaucoup plus spacieuse, largement ouverte

vers le ciel, plantée d'arbres, est à la fois le passage pour les communications intérieures et le lieu de récréations. Dans une de ces allées se promenait le frère Philippe, en des moments toujours bien courts, avec quelques-uns de ses assistants, et les entretiens ne roulaient jamais sur des sujets inutiles ; mais le premier frère venu, le plus petit des novices pouvait s'adresser à lui ; il ne manquait jamais d'être doucement écouté.

« Dans la maison mère est établi ce qu'on appelle le Régime, c'est-à-dire le gouvernement de la congrégation, composé du supérieur général et des assistants. Le nombre des assistants varie selon les besoins de l'institut ; leur nombre est aujourd'hui de dix. Rien ne distingue les membres du regime des autres frères : même chapeau, même rabat blanc, même robe noire et manteau noir, mêmes bas de la même étoffe que la robe, mêmes gros souliers de cuir avec des courroies de cuir. La salle du Régime est une merveille d'installation ; le supérieur général y est à son poste et les assistants sont là aussi. Chacun a, non pas son cabinet, mais sa place distincte, une petite place et sur la même ligne ; chacun a sa chaise de paille, son bureau et ses cartons ; le supérieur-général n'a qu'une pauvre chaise comme ses coopérateurs. Des étiquettes sur de petits casiers au bureau de chaque assistant indiquent les pays placés sous la direction particulière de tel ou tel ; on y rencontre de bureau en bureau toutes les contrées où se trouvent des écoles chrétiennes, depuis les villes de France et d'Europe jusqu'aux lieux les plus lointains du monde habité. De petites cartes dans de petits tiroirs représentent l'immensité de l'œuvre. Toute est réglé, marqué, classé en occupant le moins d'espace possible, comme si, en toute chose, ces serviteurs de Dieu ne voulaient tenir à la terre que dans les plus minces proportions. Les membres du Régime, à portée les uns des autres, peuvent se voir et s'entendre ; ils sont comme sur le pont d'un vaisseau toujours prêts à la manœuvre. Ils ont au milieu d'eux leur capitaine. Nous avons vu, dans la salle du Régime, la place vide du frère Philippe, sa chaise de paille et son modeste bureau avec une statuette de la Vierge qu'il aimait particulièrement et une statuette de Saint-Pierre qu'on lui avait donnée à

Rome. C'est de cette humble place qu'il étendait sa direction suprême sur toutes les maisons de son ordre, en France, en Belgique, en Italie, en Asie, dans le nouveau monde. Chaque matin lui arrivaient sur ce bureau des lettres de tous les pays ; il écrivait beaucoup ; ses réponses avaient la netteté, la brièveté de la parole d'un homme qui gouverne. Un tiroir à l'extérieur de son bureau était comme sa boîte aux lettres qui se remplissait et se vidait tous les jours.

« Le secrétariat occupe dix frères : que de lettres à mettre au net dans une correspondance officielle aussi étendue ! quel bel ordre dans tous ces cartons ! Rien n'est compliqué dans ce gouvernement : il embrasse tout, depuis les pièces administratives jusqu'au dossier de chaque frère. »

Le successeur du frère Philippe a été le frère Jean Olympe. Sa jeunesse et ses talents faisaient espérer pour lui de longues et brillantes destinées. Elu supérieur-général en mai 1874, il lui tardait de voir arriver le 2 juin 1875, jour auquel la ville de Rouen devait inaugurer le monument du Vénérable de la Salle ; mais il ne lui fut pas donné d'y assister ; la mort l'avait déjà moissonné ; ce qui faisait dire à Pie IX : *Ostensus non datus.* Dieu nous l'a montré plus qu'il ne nous l'a donné.

Le supérieur-général actuel est le frère Irlide élu le 13 juin 1875, le onzième dans l'ordre des successeurs du Vénérable de La Salle.

di-
, en
eau
des
ré-
'un
son
olis-

es à
ussi
'est
out,
de

ean
pour
eur-
le 2
urer
lui
ois-
ttus.

u le
eurs